

A/T.G

**AUDIENCE DU : MARDI 11 JUIN 2024**  
**2<sup>E</sup> CH-CC CHAMBRE : CORRECTIONNELLE**  
**NOMBRE DE DOSSIERS : 46**

**SALLE : C**  
**HEURE : 09 HEURES**

COMPOSITION :

Président : Cosme AHOYO

Assesseurs { Clotaire ZOUNHO  
Lucien ABALLO

Ministère public : Raoul Olivier B. TCHIAKPE

Greffier : Gaël T. ALLADAYE

N° D'ORDRE	N° DU DOSSIER	NOM & PRENOMS DES PREVENUS	NOM & PRENOMS DES PARTIES CIVILES	INFRACTION	ORIGINE	DECISION DE LA COUR
<b>AFFAIRES EN DELIBERE</b>						
1.	143/PG-A/CC/23	TCHIDEKOU Gagnin Gratien MD : 22-03-2022	SBEE Rte par Franck DEGLA	Vol d'énergie électrique	Aplahoué	La Cour constate que l'opposition porte sur un arrêt de nature contradictoire ; En conséquence, déclare irrecevable l'opposition formée par TCHIDEKOU Gagnin Gratien ; Condamne TCHIDEKOU Gagnin Gratien aux frais ; CPC : 10 jours pour les frais ; Délai de pourvoi : trois (03) jours.

2.	241/PG-A/CC/23	AVOHOU Eric MD : 15-11-2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>- LONOUKOUN Brice</li> <li>- AÏKPE Clarisse</li> <li>- KPOGNANTADE Giscard</li> <li>- LISSA Gildas</li> </ul>	Escroquerie	Abomey	<p>La Cour confirme, en toutes ses dispositions, le jugement contradictoire n°157/3FD/2023 rendu le 16 mars 2023 par la 3<sup>ème</sup> chambre correctionnelle des flagrants délits du Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Abomey ;          Condamne les prévenus aux frais ;          CPC : 10 jours pour les frais ;          Délai de pourvoi : trois (03) jours.</p>
3.	280/PG-A/CC/23	AHANTO Philomon SMD	NOUHOUEMALE Roger NOUHOUEMALE Faustin NOUHOUEMALE Sylvain AHANTO Yèyimin TRINDOU Madeleine	Faux en écriture privée Fausse attestation	Abomey	Délibéré prorogé au 25 juin 2024

4.	364/PG-A/CC/23	NATABOU Gaston MA : exécuté le 23/05/2023	KEDJI Daniel	Escroquerie	Aplahoué	<p>La Cour confirme le jugement n°388/2FD/APLA22 rendu le 09 novembre 2022 par le Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Aplahoué en ce qu'il a retenu le prévenu NATABOU Gaston dans les liens de la prévention mise à sa charge ;</p> <p>L'infirmé cependant en ce qui concerne le quantum de la peine privative de liberté ;</p> <p>Statuant à nouveau ;</p> <p>Condamne le prévenu NATABOU Gaston à huit (08) mois d'emprisonnement assorti de sursis et aux frais ;</p> <p>CPC : 10 jours pour les frais ;</p> <p>Délai de pourvoi : trois (03) jours.</p>
----	----------------	--	--------------	-------------	----------	---

5.	374/PG-A/CC/23	AGONHOUN Gilles Etienne MD : 15-10-2022	AGASSOUNON Anatole	Abus de confiance	Abomey	Délibéré rabattu, réouverture des débats ; Renvoi au 23 juillet 2024 à la demande du conseil du prévenu.
6.	435/PG-A/CC/23	ALLADAWEMON Thérèse AVOCAN Célestin AKOUTEY Joseph MD : 04/04/2023	ISSA BADAROU Soulé	Vente d'immeuble d'autrui – V.V.F	Abomey	La Cour infirme le jugement N°618/2FD-2023 rendu le 24 juillet 2023 par la deuxième chambre correctionnelle de flagrant délit du Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Abomey en ce qu'il a déclaré la prévenue ALLADAWEMON Thérèse coupable de vente d'immeuble d'autrui et l'a condamnée à trente-six (36) mois d'emprisonnement ferme ; Statuant à nouveau ; Relaxe la prévenue ALLADAWEMON au bénéfice du doute ; Met les frais à la charge du Trésor public ; Délai de pourvoi : trois (03) jours.

7.	057/PG-A/CC/24	DJOUAKE Gilbert SMD	ZIVON Angelo	Escroquerie		<p>La Cour confirme, en toutes ses dispositions, le jugement N° 254/1FD/APLA/2023 rendu le 27 décembre 2023 par le Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Aplahoué ;</p> <p>Condamne la partie civile ZIVON P. Angelo aux frais ;</p> <p>CPC : 10 jours pour les frais ;</p> <p>Délai de pourvoi : trois (03) jours.</p>
8.	113/PG-A/CC/24	SOGNONOU Rosaline AMOU Madeleine SMD	MEYOU Donatien	Vol	Lokossa	<p>La Cour confirme, en toutes ses dispositions, le jugement N° 030/1FD/2024 rendu le 23 janvier 2024 par le Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe de Lokossa ;</p> <p>Condamne MEYOU Donatien aux frais ;</p> <p>CPC : 10 jours pour les frais ;</p> <p>Délai de pourvoi : trois (03) jours.</p>



9.	129/PG-A/CC/24	HOUDODO Wilfried MD : 03-08-2023 GOUGNI Rigobert SMD	ADANOU Elie KAKPO Damien	Vol d'animaux domestiques recol d'animaux domestiques CBV Escroquerie	Abomey	<p>La Cour confirme le jugement n°628/1FD/2023 rendu le 13 octobre 2023 par le Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Abomey en ce qu'il a retenu le prévenu HOUDODO Wilfrid dans les liens de la prévention de vol et l'a condamné à six (06) mois d'emprisonnement ferme et aux frais ;</p> <p>L'infirmé cependant en ce qui concerne le prévenu GOUGNI Rigobert ;</p> <p>Statuant à nouveau ;</p> <p>Constata que les faits d'escroquerie ne sont pas établis à l'égard du prévenu GOUGNI Rigobert ;</p> <p>Relaxe purement et simplement le prévenu GOUGNI Rigobert des fins de la poursuite ;</p> <p>Condamne le prévenu HOUDODO Wilfrid aux frais ;</p> <p>CPC : 10 jours pour les frais ;</p> <p>Délai de pourvoi : trois (03) jours.</p>
----	----------------	---	-----------------------------	--	--------	--

10.	130/PG-A/CC/24	ABOUA Ange MD : 20-07-2023	HOUNKANRIN Alexandrine	Coups et blessures volontaires	Abomey	La Cour confirme, en toutes ses dispositions, le jugement N° 709/2FD/23 rendu le 23 août 2023 par le Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Abomey ; Condamne le prévenu aux frais ; CPC : 10 jours pour les frais ; Délai de pourvoi : trois (03) jours.
11.	133/PG-A/CC/24	AGUE Essèwanou SMD	OGNONDOUN Emile	Destruction de cultures ou de plants	Savalou	La Cour confirme le jugement n°028/2FD/24 rendu le 31 janvier 2024 par le Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe de Savalou en ce qu'il a retenu le prévenu dans les liens de la prévention et l'a condamné à six (06) mois d'emprisonnement assorti de sursis ; L'infirmé cependant en ce qui concerne le quantum des dommages-intérêts ; Statuant à nouveau ; Condamne le prévenu AGUE Essèwanou à payer à la partie civile OGNONDOUN Emile la somme de cent mille (100.000) francs CFA à titre de dommages-intérêts ; Constata que le prévenu a déjà désintéressé la victime à hauteur de quatre-vingt (80.000) francs CFA ; Condamne le prévenu AGUE Essèwanou aux frais ; CPC : 10 jours pour les frais ; 20 jours pour les dommages-intérêts ; Délai de pourvoi : trois (03) jours.

12.	155/PG-A/CC/24	SHEU Usman Yakubo MOUSSA Abdoulaye GBEZENOU Gbèwanou Christian Tous MD : 26-12-2023	KANNINKPO Justin DATO Eugénie EYICHA Téwigbola	Complicité de destruction de récoltes Violences de décret et concussion	Abomey	<p>La Cour confirme le jugement n°068/2FD/24 rendu le 31 janvier 2024 par le Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Abomey en ce qu'il a retenu les prévenus dans les liens des préventions mises à leur charge et les a condamnés à six (06) mois d'emprisonnement dont trois (03) mois ferme et à vingt-cinq mille (25.000) francs CFA d'amende ferme ;</p> <p>L'infirmé cependant en ce qui concerne le prévenu GBEZENOU Gbèwanou Christian ;</p> <p>Constata que les faits reprochés au prévenu GBEZENOU Gbèwanou Christian ne sont pas établis ;</p> <p>Le relaxe purement et simplement des fins de la poursuite ;</p> <p>Met les frais à la charge du Trésor public ;</p> <p>Délai de pourvoi : trois (03) jours.</p>
-----	----------------	---	--	--	--------	--



13.	196/PG-A/CC/24	VIGAN Alexandre MD : 02-111-2023	ADJABO Marc	Vol de chèvres	Abomey	La Cour confirme le jugement n°612/3FD/23 rendu le 07 décembre 2023 en ce qu'il a retenu le prévenu VIGAN Alexandre dans les liens de la prévention de vol ; L'infirmes cependant en ce qui concerne le quantum de la peine privative de liberté ; Statuant à nouveau ; Condamne le prévenu VIGAN Alexandre à huit (06) mois d'emprisonnement ferme et aux frais ; CPC : 10 jours pour les frais ; Délai de pourvoi : trois (03) jours.
-----	----------------	-------------------------------------	-------------	----------------	--------	--

**ANCIENNES AFFAIRES AVEC DETENUS**

14.	127/PG-A/CC/24	AMASSE Sènou Franck MD : 21-11/2023	HOUNMETIN Agnès	Vente de parcelle à acquéreurs multiples	Abomey	Délibéré au 25 juin 2024
15.	185/PG-A/CC/24	GOUDEGNON Noël MD : 18-01-2024	DICKO Adaly	Empoisonnement d'animaux domestiques sans nécessité	Abomey	Délibéré au 25 juin 2024

**NOUVELLES AFFAIRES AVEC DETENUS**

16.	170/ PG-A/CC/24	NOUMONVI Odilon MD : 30-01-2024	MADOKPON Armand LOKO Honoré	Cous et blessures volontaires	Comé	Délibéré au 25 juin 2024
17.	181/PG-A/CC/24	AGBLO Mathias AVAGBO Françoise tous MD : 02-11-2023	LOGBO Martin KOUAKANNOU Zinsou	Abus de confiance	Dassa- Zoumé	Délibéré au 25 juin 2024
18.	189/PG-A/CC/24	TCHOKPONHOUE Alexandrine TCHOKPONHOUE Mélanie MD : 23-01-2024	DOSSA Dossou Maurice	Coups et blessures volontaires	Dassa- Zoumé	Délibéré au 25 juin 2024

19.	190/PG-A/CC/24	GARBA Manou MD : 15-02-2024	SERIKI Boubé	Vol de bœufs	Dassa-Zoumé	Délibéré au 25 juin 2024
20.	191/PG-A/CC/24	METON Augustin MD : 15-02-2024	OGA Ambroise	Vol de cabris	Dassa-Zoumé	Délibéré au 25 juin 2024
21.	195/PG-A/CC/24	KPATCHA Théodore MD : 10-05-2023	ZOUIHOUE Paul	Escroquerie	Abomey	Renvoi au 25 juin 2024 pour continuation

22.	197/PG-A/CC/24	AWOSSAN Bernard MD : 22-06-2023	DJAGBO Marcel	Escroquerie	Abomey	Délibéré au 25 juin 2024
23.	198/PG-A/CC/24	HOUNTONDI Narcisse MD : 21-09-2023	FANGBEDJI Ruffin	Vol simple	Abomey	Délibéré au 25 juin 2024
24.	215/PG-A/CC/24	AHOANGANSI-YEDE Linsi Rigobert MD : 05-05-2023	TOHAN Albert AVLESSI Assiba Célestine ADJIBI Thimothée	Escroquerie Complicité d'escroquerie	Abomey	Renvoi au 09 juillet 2024 pour même motif

25.	216/PG-A/CC/24	AMADOU NANA Benazir MD : 08-01-2024	HOUSSOU Kouassi Joachim	Abus de confiance	Lokossa	Délibéré au 25 juin 2024
26.	217/PG-A/CC/24	GBEBENOU Reine MD : 02-09-2023	SOSSOU Cathérine	Escroquerie	Lokossa	Délibéré au 25 juin 2024
27.	218/PG-A/CC/24	DOSSA Adam MD : 29-01-2024	ASSOGBA Yvette	Violences et voies de fait	Lokossa	Délibéré au 25 juin 2024



28.	219/PG-A/CC/24	HOUEGNON Sètonou Hyacinthe 19-09-2023 HOUNKOUTO Obert 28-11-2023	Dah TOMEVO Akomou	Abattage d'arbres appartenant à autrui Usurpation de titre et complicité	Abomey	Délibéré au 25 juin 2024
<b>ANCIENNES AFFAIRES SANS DETENUS</b>						
29.	292/PG-A/CC/23	ADJADEME Cyr Libasto AHOUISSOU Martin DJIMASSE Firmin TOKPLONOU Tiburce EKPELIKPEZE Félicien SMD	AHOUISSOU Marcaire KULOMI Appolinaire TOFFA Marx SOGAN Noël et autres	Faux certificats – fausses attestations – complicité de faux et usage de faux – faux en écriture privée	Abomey	Renvoi exceptionnel au 23 juillet 2024 pour constitution de Maître YEDE et pour continuation
30.	345/PG-A/CC/23	TOFFODJI Julien MD : 05/09/2022	Héritiers de feu LOTCHE Nongbokin	Vente de parcelle d'autrui	LOKOSS A	Délibéré au 23 juillet 2024

31.	404/PG-A/CC/23	BANGBAME Tondja SMD	Ayants-droit de feu AHOUANGNINOU Kochami Léon	Excès de vitesse Homicide involontaire Défaut de maîtrise	Dassa- Zoumé	Renvoi au 09 juillet 2024 pour même motif
32.	431/PG-A/CC/23	ATAKO Théodore (SMD)	SEHOU Azandjo	Destruction de culture	Abomey	Délibéré au 09 juillet 2024
33.	517/PG-A/CC/23	EZIN Sévérin DEGNIDE Janvier Tous MD : 02-05-2023	ELOMON Francis Et 03 autres	Destruction de cultures	Savalou	Renvoi au 09 juillet 2024 pour convoquer les parties à la diligence du Parquet général
34.	522/PG-A/CC/23	HESSOU Cathérine MD : 28-03-2023	ADOUKONOU Assiba	Abus de confiance	Dassa- Zoumé	Renvoi au 09 juillet 2024 pour même motif

35.	523/PG-A/CC/23	SOGBOSI Bruno SMD	MANAKO Rose (décédée) NANA KO Akokoutan	Homicide involontaire	Dassa- Zoumé	Renvoi au 09 juillet 2024 pour même motif
36.	070/PG-A/CC/24	TOYI Herbert Claude Ahlin KOUANVI Sanvi tous SMD	LACLE Adjèi représentant de la collectivité EGUNLEGUEDE TEVI DJIDJOGBE	Destruction de plants et coupe illégale d'arbres	Comé	Renvoi au 09 juillet 2024 pour convoquer les prévenus et pour constitution de conseils par les parties
37.	088/PG-A/CC/24	AGONHOUN Gilles Etienne MD : 15-12-2022	AGOKPINZIN Gédéon AGOKPINZIN Robert	Abus de confiance	Abomey	Renvoi au 23 juillet 2024 pour même motif
38.	089/PG-A/CC/24	AGONHOUN Gilles Etienne MD : 29-09-2022	HEDEGNON K. Dominique	Abus de confiance Escroquerie	Abomey	Renvoi ferme au 23 juillet 2024 pour convoquer le prévenu

39.	143/PG-A/CC/24	DEGBE Romain SMD	AGOH Félicien	Abus de confiance	Aplahoué	Délibéré au 09 juillet 2024
40.	131/PG-A/CC/24	ATTO Eric MD : 03-03-2022 LP : 28-03-2022	Succession de MAHINO Agnès représentée par Florentine Ayaba MAHINO	Excès de vitesse, d'homicide involontaire et de blessures inventaires	Lokossa	Renvoi au 23 juillet 2024 pour le prévenu et pour règlement transactionnel au niveau de l'assureur
41.	145/PG-A/CC/24	BAKOLOU Bienvenu Sourou SMD	COFFI Basile	Escroquerie en tontine	Aplahoué	Délibéré au 09 juillet 2024

42.	168/PG-A/CC/24	GANHOU Charles MD : 07-11-2023	HOUESSO Daniel	Abus de confiance	Dassa-Zoumé	Renvoi au 09 juillet 2024 pour les débats et pour Maître AGBOTA
<b>NOUVELLES AFFAIRES SANS DETENUS</b>						
43.	175/PG-A/CC/24	GNANLY Ambroise HOUNTCHENOU Alexis MD : 11-01-2024	BAHAGO Kado	Abattage d'animaux domestiques sans nécessité – vol d'animaux domestiques	Abomey	Délibéré au 09 juillet 2024
44.	176/PG-A/CC/24	AGUIDI Mathieu DJIKOU François SMD	DAGUE DJIKOU Donatien	Coups et blessures volontaires	Abomey	Délibéré au 09 juillet 2024



45.	182/PG-A/CC/24	WANDOTE Moïse SMD	Ayants droit de DAGNONNOU Fidèle	Homicide involontaire Excès de vitesse Défaut de maîtrise Changement d direction sans précaution	Dassa- Zoumé	Renvoi au 09 juillet 2024 pour convoquer les parties
46.	185/PG-A/CC/24	ATOKOUKINDE Yves SOKPINNOU Ferdinand tous SMD	LOKO Geneviève WOROU Gisèle, AYAKA Hélène ADJIGNON LAWANI Amoudatou et autres	Homicide involontaire Blessures involontaires Excès de vitesse	Dassa- Zoumé	Renvoi au 09 juillet 2024 pour convoquer les parties

Fait au Parquet Général d'Abomey, le 04 juin 2024

P/LE PROCUREUR GENERAL,

LE 1<sup>er</sup> SUBSTITUT GENERAL



  
Ambroise K. ADJIBOYE